



En Normandie, moins d'une intercommunalité sur cinq en croissance démographique soutenue sur la dernière décennie

Entre 2011 et 2016, la croissance démographique en Normandie est faible (+ 0,1 % en moyenne par an). La Normandie peine à attirer de nouveaux habitants sur son territoire et pâtit d'une population qui vieillit plus rapidement qu'ailleurs.

Les territoires aux croissances les plus nettes sont dans leur grande majorité des intercommunalités plutôt résidentielles, dans la zone d'influence des grands pôles urbains de la région. Les territoires du département de la Manche sont presque tous en stagnation démographique et ceux du département de l'Orne pour la plupart en recul. Les grandes villes centres (Rouen, Caen, Le Havre, etc.) n'arrivent pas à inverser la tendance déficitaire, contrairement à la majorité des autres grandes villes françaises.

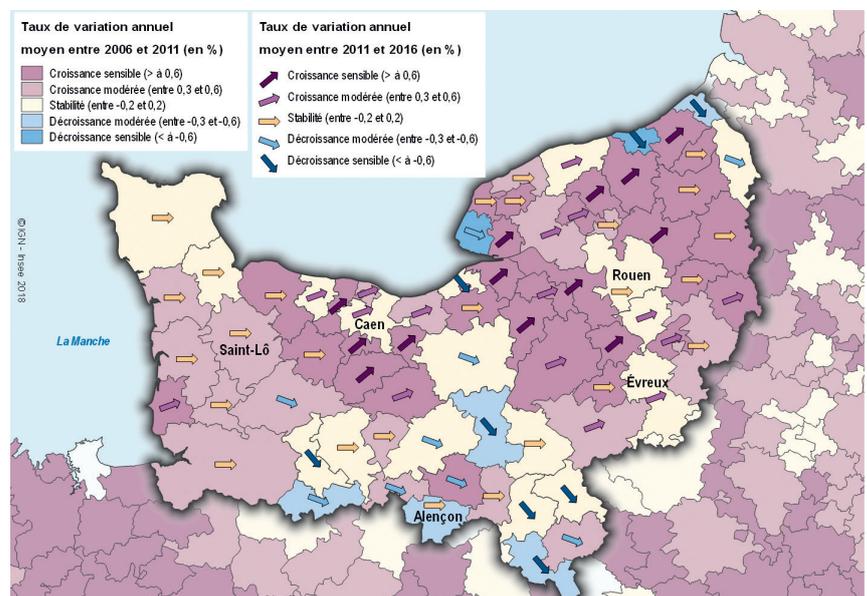
Jérôme Follin, Camille Hurard, Caroline Levouin (Insee Normandie)

Au 1^{er} janvier 2016, la population normande dépasse les 3,3 millions d'habitants. Entre 2011 et 2016, la Normandie a gagné plus de 20 000 habitants, soit une croissance annuelle moyenne très modérée, de + 0,1 % (contre + 0,3 % entre 2006 et 2011). La croissance démographique en Normandie est moins soutenue qu'au niveau national (+ 0,4 %). Seules les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté ont une croissance équivalente ou inférieure à celle de la Normandie. Le ralentissement de la croissance normande est dû à un solde naturel (*définitions*) moins dynamique (+ 0,2 % par an entre 2011 et 2016 contre + 0,3 % entre 2006 et 2011) et à un solde migratoire (*définitions*) déficitaire (- 0,1 % alors qu'il était stable sur la période précédente). Les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté suivent une tendance similaire à la Normandie.

Au sein de la Normandie, la population des 72 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ;

1 La majorité des EPCI ornaix en panne de croissance démographique

Taux de variation annuel moyen par EPCI sur les périodes 2006-2011 et 2011-2016



Champ : Normandie, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2018
Sources : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016, état civil

encadré) évolue de manière différenciée, notamment en fonction de leur statut d'intercommunalité. Ainsi, la population de la seule Métropole régionale, celle de Rouen, augmente très légèrement (490 000 habitants en 2016 ; + 0,1 % par an). Parmi les deux Communautés Urbaines (CU), celle de Caen bénéficie d'une croissance plus marquée (265 500 habitants ; + 0,4 %), tandis que la population de celle d'Alençon est stable (48 700 habitants). Autres intercommunalités urbaines, les Communautés d'Agglomération (CA) connaissent un léger recul démographique d'ensemble (1 139 700 au total ; - 0,1 %). Ce sont les Communautés de Communes (CC) qui connaissent la dynamique d'ensemble la plus positive (1 380 500 ; + 0,3 %).

Une croissance démographique dans près de trois EPCI sur cinq

En Normandie, entre 2011 et 2016, 41 EPCI sur les 72 sont en croissance démographique. Ces EPCI ne bénéficient pas des mêmes ressorts de croissance. 25 d'entre eux cumulent une hausse du solde naturel et une hausse ou une stagnation du solde migratoire, c'est le

cas notamment de la CU de Caen la Mer et la CC Roumois Seine, à l'ouest de Rouen. 11 EPCI ne doivent leur croissance démographique qu'au solde naturel, leur solde migratoire étant négatif, à l'image de la Métropole Rouen Normandie. Enfin, cinq ne doivent leur croissance qu'à leur attractivité résidentielle, le solde migratoire étant positif et le solde naturel négatif, comme la CC de Granville-Terre et Mer.

Les 31 autres EPCI normands perdent de la population. 16 d'entre eux combinent des soldes naturel et migratoire négatifs, comme la CA de la Région Dieppoise. Sept EPCI doivent leur perte de population à un solde naturel négatif, à l'image de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie, et huit à un solde migratoire négatif, comme les CA Havraise et du Cotentin (figure 2).

Si l'on décompose les tendances démographiques de la dernière décennie en deux sous-périodes, 2006-2011 et 2011-2016, les trajectoires qui caractérisent les EPCI normands sont de plusieurs types (figure 1). Certains territoires maintiennent une croissance significative, à des rythmes plus ou moins élevés ; d'autres se caractérisent par la stabilité ou subissent un recul continu ;

d'autres encore ont enregistré des inflexions dans leur trajectoire, dans un sens plus ou moins favorable.

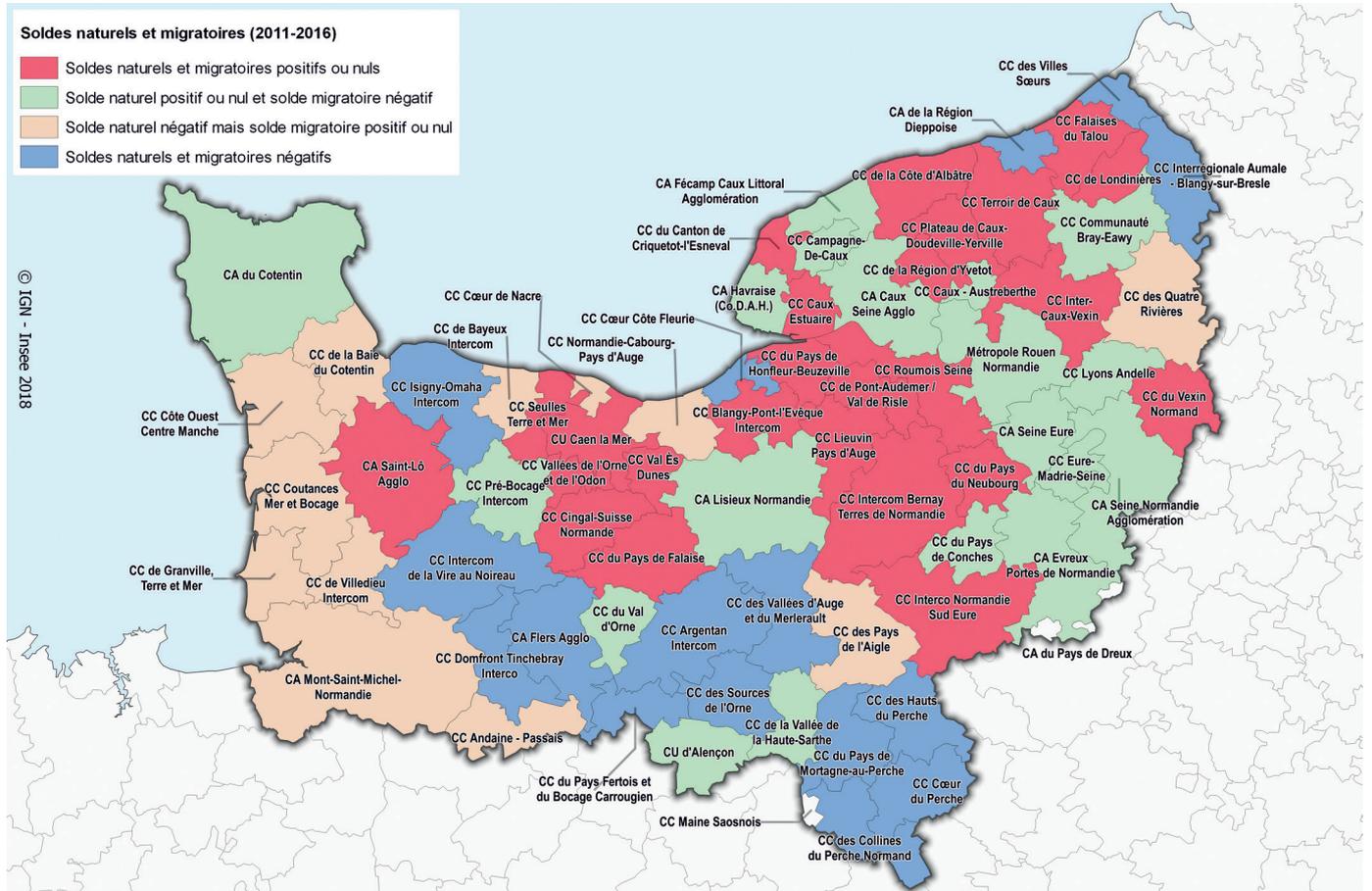
Des EPCI en croissance démographique soutenue

Les dynamiques les plus favorables recouvrent une croissance démographique de rythme soutenu (supérieur à + 0,6 % par an), à la fois entre 2006 et 2011 et entre 2011 et 2016. 13 EPCI bénéficient de cette dynamique la plus porteuse. Ces territoires sont presque tous de nature essentiellement périurbaine, relativement proches des plus grandes villes de la région. Ils bénéficient tous de soldes naturels positifs et d'excédents migratoires relativement élevés. Les croissances les plus vives se constatent dans la zone d'influence de l'agglomération caennaise, par exemple dans la CC Val Ès Dunes ou la CC Vallées de l'Orne et de l'Odon (figure 3).

D'autres EPCI sont également en croissance continue de leur population, mais à rythme ralenti en période récente. Ces sept territoires perdent entre - 0,7 et - 1,0 point de croissance entre les deux périodes. Ils ont en commun d'être structurés par des « petites »

2 25 EPCI sur 72 cumulent des soldes naturel et migratoire positifs ou nuls

Évolutions dues aux soldes naturels et migratoires par EPCI sur la période 2011-2016



Champ : Normandie, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2018
Sources : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016, état civil

3 Une forte croissance au sud de Caen

Population et taux de variation annuel moyen des EPCI aux évolutions les plus élevées ou les plus faibles entre 2011 et 2016

Zonage	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)					
	2006	2011	2016	Ensemble		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011
EPCI avec le taux de variation annuel moyen le plus élevé									
CC Vallées de l'Orne et de l'Odon	20 961	23 043	25 007	+ 1,6	+ 1,9	+ 0,7	+ 0,8	+ 0,9	+ 1,1
CC Val Ès Dunes	15 191	16 565	17 901	+ 1,6	+ 1,7	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,9	+ 1,1
CC Roumois Seine	46 029	48 566	51 781	+ 1,3	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,6
EPCI avec le taux de variation annuel moyen le plus faible									
CC des Vallées d'Auge et du Merlerault	16 298	16 060	14 973	- 1,4	- 0,3	- 0,7	- 0,5	- 0,7	+ 0,2
CC du Pays de Mortagne-au-Perche	14 675	14 718	13 918	- 1,1	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	- 0,8	+ 0,1
CC des Hauts du Perche	8 652	8 736	8 352	- 0,9	+ 0,2	- 0,6	- 0,3	- 0,3	+ 0,5

Champ : Normandie, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2018
Sources : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016, état civil

viles moyennes (Granville, Pont-Audemer, Bernay, Falaise, Gisors, Yvetot, Gaillon). Ils connaissent une « décélération » qui s'explique essentiellement par une atténuation de leur excédent migratoire.

Des EPCI en recul démographique continu

Dans une tendance tout à fait opposée, six EPCI sont en recul démographique continu depuis 2006 (et même sur une période plus longue pour la plupart d'entre eux). Les communautés d'agglomération havraise et dieppoise entrent dans cette catégorie, ainsi que la CC des Villes Sœurs, toutes en Seine-Maritime. Les autres EPCI concernés sont des territoires très ruraux du département de l'Orne. La CC Vallées d'Auge et du Merlerault connaît la baisse la plus sensible : - 0,3 % par an entre 2006 et 2011 puis - 1,4 % entre 2011 et 2016 (figure 3). Elle cumule un solde naturel en baisse (- 0,7 % contre - 0,5 % sur la période précédente) et un déficit migratoire important (- 0,7 % contre + 0,2 %).

Quatre EPCI normands sont également en décroissance relativement marquée, mais de façon plus récente (leur évolution démographique était stable entre 2006 et 2011). Ces territoires vivent une forme de décrochage qui s'explique à la fois par une inversion de leur solde migratoire, devenu négatif sur les cinq dernières années, et par le renforcement de leur déficit naturel. La CC Cœur Côte Fleurie, au nord-est du littoral calvadosien, est dans cette situation, de même que certains territoires du sud de l'Orne (Domfront-Tinchebray, Mortagne-au-Perche, Hauts du Perche).

Des trajectoires moins marquées pour certains EPCI ...

Entre ces dynamiques extrêmes, les autres EPCI normands s'inscrivent dans une diversité de trajectoires moins marquées. Certains territoires connaissent des tendances démographiques relativement stables,

d'autres enregistrent une inflexion dans leur trajectoire mais en restant dans des rythmes d'évolution modérés.

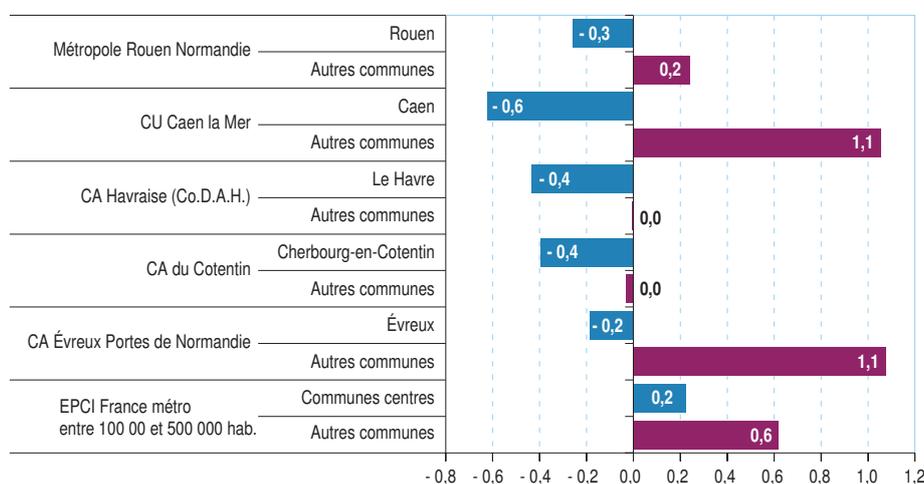
Quatre EPCI se caractérisent par une croissance démographique modérée tout au long de la dernière décennie (entre + 0,3 % et + 0,6 % par an). La CA Caux Seine Agglo, entre Rouen et Le Havre, maintient sa croissance par un solde naturel stable et la CC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge la maintient par un solde migratoire stable. Les CC Cœur de Nacre, sur le littoral au nord de Caen, et Interco Normandie Sud Eure compensent la baisse de leur solde naturel par un excédent migratoire. Cinq autres sont en croissance modérée sur période récente, mais après une certaine stagnation entre 2006 et 2011, signe d'une inflexion relativement favorable. La CU caennaise entre dans ce cas de figure, au même titre que d'autres territoires plutôt urbains comme les CA d'Évreux et de Seine-Eure, entre Rouen et Évreux, voire la CC de Bayeux.

Cinq EPCI connaissent un régime de stagnation démographique sur toute la dernière décennie. Parmi ceux-ci figurent deux EPCI majeurs de la région, la Métropole rouennaise et la CA du Cotentin. Ils ont en commun un excédent naturel très faible qui compense difficilement leur déficit migratoire. 20 territoires sont également dans une tendance stable, mais seulement sur période récente, après une croissance plus ou moins forte avant 2011. Ce groupe d'EPCI relativement nombreux illustre bien la tendance générale au ralentissement démographique à l'échelle de la région. Parmi ces territoires en stabilisation récente, certains bénéficiaient encore entre 2006 et 2011 d'un rythme soutenu de croissance. Ce très net ralentissement se constate surtout dans les EPCI de Seine-Maritime et s'explique principalement par une nette dégradation du solde migratoire des territoires concernés.

La CU d'Alençon, quant à elle, connaît aussi cette stabilité récente, mais après une période de décroissance modérée.

4 Les grandes communes normandes au point mort

Comparaison des évolutions des EPCI entre 100 000 et 500 000 habitants pour la commune centre et les autres communes (Taux de variation annuel moyen 2011-2016, en %)



Champ : Normandie, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2018
Sources : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016, état civil

... et des inflexions négatives pour d'autres

Enfin, sept territoires intercommunaux subissent aussi une inflexion négative de leur trajectoire démographique, mais celle-ci conduit à une baisse de population qui reste toutefois modérée (entre -0,3 % et -0,6 % par an). Ces territoires sont pour la plupart situés dans l'Orne, un peu moins dans le Calvados et au nord de la Seine-Maritime. L'inflexion la plus marquée touche la CC des Sources de l'Orne, en recul significatif sur la période récente alors qu'elle bénéficiait d'une augmentation de rythme élevé avant 2011. Ces territoires, qui ont « basculé » dans le recul démographique, ont à peine maintenu l'équilibre de leur solde naturel et ont surtout perdu de leur attractivité résidentielle.

Dans une vision plus globale du territoire régional, les trajectoires décrites à l'échelle des EPCI permettent d'identifier des grands espaces géographiques aux tendances relativement marquées. Les territoires aux croissances les plus nettes sont dans leur grande majorité des EPCI plutôt résidentiels, dans la zone d'influence des grands pôles urbains de la région. Les territoires du département de la Manche sont presque tous en stagnation démographique et ceux du département de l'Orne pour la plupart en recul.

Moins d'habitants dans les grandes communes centres

En Normandie, en 2016, cinq EPCI accueillent plus de 100 000 habitants. Deux d'entre eux perdent des habitants (CA Havraise et du Cotentin), tandis que les trois autres progressent (entre +0,1 % et +0,5 % par an). Cependant, ces EPCI reflètent un phénomène particulier à la Normandie. En effet, les communes centres de ces EPCI perdent toutes des habitants, contrairement à ce qu'on observe dans les EPCI de taille similaire en France métropolitaine globalement (figure 4). Signe d'un manque d'attractivité, les trois communes de plus de 100 000 habitants de la

région (Le Havre, Rouen et Caen) font partie des onze communes de France métropolitaine de cette taille à perdre des habitants (sur 42 au total). De même, la Métropole Rouen Normandie se situe seulement au 19^e rang des 22 métropoles françaises en termes d'évolution annuelle moyenne de la population (+0,1 %), juste devant les Métropoles Nice Côte d'Azur, Grand Nancy et Metz Métropole. Ce phénomène semble toutefois s'atténuer pour les communes du Havre, de Cherbourg et d'Évreux puisqu'elles perdent des habitants à un rythme moins soutenu sur la pé-

riode 2011-2016 que sur la période précédente. Dans ces communes, le solde naturel baisse légèrement mais reste positif, tandis que le solde migratoire est, à l'opposé, toujours négatif mais en net progrès. Le phénomène s'accroît, au contraire, dans les communes de Caen et de Rouen. Cette dernière est la seule très grande commune qui gagnait des habitants entre 2006 et 2011 (+0,7 % par an) et qui en perd désormais (-0,3 % par an). Caen et Rouen jouissent d'un solde naturel positif, bien qu'en léger repli, mais subissent un fléchissement de leur solde migratoire. ■

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Un EPCI à fiscalité propre est un groupement de communes disposant du droit de prélever l'impôt. Il exerce des compétences obligatoires, prévues par la loi, et des compétences facultatives confiées par les communes. Désormais, les EPCI à fiscalité propre peuvent être de quatre formes par ordre décroissant de taille et de nombre de compétences exercées :

- métropole : territoire de plus de 400 000 habitants ou de plus de 250 000 habitants ou territoire comprenant le chef-lieu de région et centre d'une zone d'emplois de plus de 500 000 habitants,
- communauté urbaine (CU) : territoire de plus de 250 000 habitants, d'un seul tenant et sans enclave,
- communauté d'agglomération (CA) : territoire de plus de 50 000 habitants, d'un seul tenant et sans enclave, dont la population de la ville centre est supérieure à 15 000 habitants,
- communauté de communes (CC) : territoire d'au moins 15 000 habitants (sauf dérogation pour les territoires peu denses et pour les zones de montagne).

Au 1^{er} janvier 2018, la Normandie compte 72 EPCI à fiscalité propre : une métropole, deux CU, 12 CA et 57 CC. Les CC regroupent 69 % des communes de la région, mais seulement 41 % de sa population.

Au 1^{er} janvier 2019, la fusion des intercommunalités de la région havraise (CODAH, Caux-Estuaire et Criqueot l'Esneval) entraînera la création d'une nouvelle communauté urbaine, après celles de Caen et d'Alençon. Il deviendra le second EPCI le plus peuplé de la région derrière la Métropole rouennaise.

Définitions

Solde naturel : il s'agit de l'accroissement naturel ou de l'excédent naturel de population. C'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : il s'agit du solde migratoire apparent ou solde apparent des entrées sorties. C'est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Sources

Les résultats sont issus des recensements de la population de 2006, 2011 et 2016. Géographie : les limites territoriales des communes et des EPCI sont celles en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Pour en savoir plus

- Vallès V., service Recensement national de la population, Insee « Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles », *Insee Première* n° 1729, janvier 2019.
- Granier C., Lacroix S., Leroux S., Ziembinski N., « Présentation de l'évolution de la population de chaque département normand », *Insee Flash Normandie*, n° 77, 78, 79, 80 et 81, décembre 2018.
- Brunet L., Bigot I., Boniou C., Charles A., Dardaillon B., Follin J., Le Graët A., Letourmel J., Louza T., Moisan M., Mouchit N., Mura B., Poupet C., « La Normandie et ses territoires », *Insee Dossier Normandie* n° 11, mai 2018.
- Hélyary L., Poupet C., « L'excédent des naissances sur les décès, seul moteur de la croissance démographique normande », *Insee Analyses* n° 39, décembre 2017.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2019

